

Cote du document: EB 2014/LOT/P.18/Rev.1
Date: 13 décembre 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don au Royaume hachémite de Jordanie pour le Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Tarek Kotb

Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2965
courriel: t.kotb@ifad.org

Khalida Bouzar

Directrice de la Division Proche-Orient,
Afrique du Nord et Europe
téléphone: +39 06 5459 2321
courriel: k.bouzar@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du projet	2
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	3
A. Approche	3
B. Cadre organisationnel	4
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	7
IV. Coût, financement et avantages du projet	7
A. Coût du projet	7
B. Financement du projet	7
C. Résumé des avantages et analyse économique	8
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	9
A. Respect des politiques du FIDA	9
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	10
D. Participation à l'élaboration des politiques	10
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VII. Recommandation	11
Annexe	
Accord de financement négocié	12
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

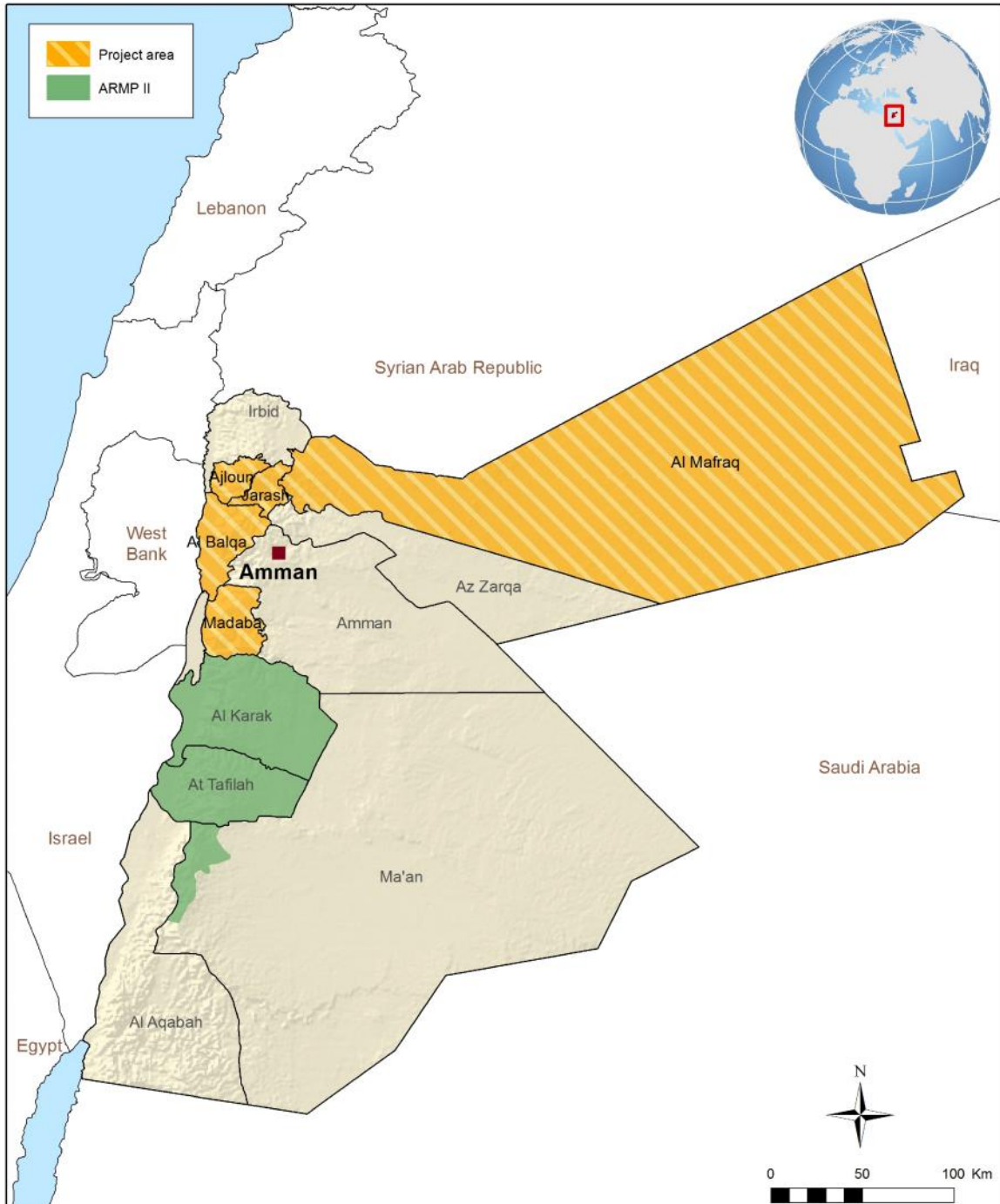
DEF	Development and Employment Fund
JEDCO	Jordan Enterprise Development Corporation
JEPA	Jordan Exporters and Producers Association for Fruit and Vegetables
JSMO	Jordan Standards and Metrology Organization
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
NCARE	National Center for Agricultural Research and Extension
PTBA	Plan de travail et budget annuel
UGCP	Unité de gestion et de coordination du projet

Carte de la zone du projet

Hashemite Kingdom of Jordan

Map of the project area

Design report



Source: FIDA; 29/05/2014

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Royaume hachémite de Jordanie

Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	Royaume hachémite de Jordanie
Organisme d'exécution:	Jordan Enterprise Development Corporation (JEDCO)
Coût total du projet:	15,18 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	7,33 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,84 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	Conditions ordinaires: 18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, avec un taux d'intérêt correspondant au taux de référence annuel établi par le FIDA sur une base semestrielle
Montant du don du FIDA:	0,34 million de DTS (équivalant approximativement à 0,50 million d'USD)
Cofinanceurs:	National Center for Agricultural Research and Extension (NCARE) Development and Employment Fund (DEF) JEDCO Jordan Standards and Metrology Organization (JSMO)
Montant du cofinancement:	NCARE: 1,48 million d'USD DEF, JEDCO et JSMO: 0,328 million d'USD
Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:	1,43 million d'USD
Contribution des bénéficiaires:	0,60 million d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur du Royaume hachémite de Jordanie pour le Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural, telle qu'elle figure au paragraphe 48.

Proposition de prêt et don au Royaume hachémite de Jordanie pour le Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. La Jordanie est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, qui affiche une population de 6,39 millions d'habitants, un revenu national brut par habitant de 4 670 USD (Banque mondiale, 2012) et un indice de développement humain moyen-supérieur. Le taux de chômage global est de 13%: il est de 11% chez les hommes et de 22% chez les femmes (Département national de statistique, 2013) et atteint 50% chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Or, le taux de participation des Jordaniens au marché du travail est extrêmement faible: 38% à peine parmi la population en âge de travailler et 14% seulement chez les femmes. Les non-Jordaniens constituent environ 25% de la population active, soit environ 350 000 travailleurs étrangers, alors que l'on recense jusqu'à un million de travailleurs jordaniens à l'étranger. En 2010, 14,4% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté absolue, contre 16,8% dans les zones rurales. En moyenne, la situation de dénuement dans laquelle se trouvent aujourd'hui les ménages pauvres s'est aggravée par rapport à ce qu'elle était il y a une décennie. Environ 22,5% des ménages jordaniens (soit 255 231 familles) vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté, risquant même de tomber en deçà de ce niveau; ils sont 28,8% en milieu rural (Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, 2013-2020).
2. La contribution de l'agriculture au PIB est de 3,4%. Le secteur agricole emploie officiellement 2,7% de la population active, mais on estime que 20% de la population rurale tire de l'agriculture une partie de ses revenus.
3. Dans les cinq à dix dernières années, les exportations agricoles ont marqué une progression de plus de 15% par an. En 2011, leur volume était sept fois plus élevé qu'en 1996 et elles représentaient une valeur de 1,1 milliard d'USD et environ 16% des ventes totales à l'exportation.
4. Suite à l'évaluation du programme de pays réalisée en 2012 par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, le Fonds et le Gouvernement jordaniens sont convenus de mettre en place un nouveau programme de prêts plus réaliste et mieux ciblé, centré sur la lutte contre la pauvreté. Le Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural sera le premier projet à être conçu conformément à cette approche. Il met à profit les enseignements précieux qui ont pu être tirés d'expériences antérieures, acquises en Jordanie, et tire parti d'un nouvel éventail de partenariats établis avec les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

5. Le projet répond à la nécessité de s'attaquer à la pauvreté, à la vulnérabilité des ménages et au chômage dans les zones rurales de la Jordanie, en tenant compte de la pénurie de ressources naturelles, des avantages comparatifs spécifiques du pays dans les sous-secteurs des fruits et des légumes et des possibilités qui existent dans le secteur non agricole. Le projet concourra principalement à la mise en œuvre des stratégies suivantes: la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté 2013-2020, la Stratégie nationale d'exportation 2014-2019 et la Stratégie nationale de l'eau 2008-2022.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

6. Le projet, qui aura une envergure nationale, se concentrera initialement sur les zones rurales de cinq gouvernorats: Ajloun, Balqa, Jerash, Madaba et Mafrq. Les critères qui ont été utilisés pour donner la priorité à ces gouvernorats sont les suivants: i) un grand nombre et une forte concentration de ménages ruraux pauvres et vulnérables (y compris de petits exploitants agricoles); ii) la proximité de marchés urbains et touristiques; iii) la présence de partenaires du secteur privé; iv) des conditions propices à la production de cultures dont la valeur de l'eau est élevée, y compris les cultures de fruits et de légumes et les plantes médicinales et aromatiques; et v) des possibilités de génération de revenus non agricoles et de création de micro, petites et moyennes entreprises (MPME).
7. Ces gouvernorats rassemblent une population totale de 1,23 million d'habitants, dont plus 450 000 (soit quelque 85 000 ménages) vivent en milieu rural. Par rapport à la moyenne nationale, il s'agit de populations plus rurales (dans la zone du projet, 37% de la population vit en milieu rural contre une moyenne nationale de 17,4%), plus pauvres (le taux de pauvreté rurale est de 19,7% contre un taux moyen de 16,8%) et plus vulnérables (environ 26,1% des ménages contre une moyenne nationale de 22,5%). Le taux combiné de pauvreté rurale et de vulnérabilité est de 45,9%, contre une moyenne nationale de 39,3%.
8. Conformément à la politique du gouvernement, le projet ciblera les ménages ruraux vivant en dessous du seuil de pauvreté et les ménages ruraux vulnérables qui vivent au-dessus de ce seuil mais risquent fortement de tomber dans la pauvreté. Il utilise les différentes typologies de ménages définies dans la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté 2013-2020.
9. Les ménages ruraux représentent 37,1% de la population recensée dans la zone cible (85 821 ménages), alors que l'ensemble des ménages à la fois pauvres et vulnérables constitue 46,5% de la population rurale (38 699 ménages). Pendant la période d'exécution du projet, il est prévu d'atteindre quelque 25% des ménages ruraux pauvres et vulnérables (soit environ 9 675 ménages). Au total, le projet vise à créer ou à assurer durablement plus de 9 000 emplois.

B. Objectif de développement du projet

10. L'objectif de développement du projet est de créer des emplois productifs pour les populations rurales pauvres et vulnérables (en particulier les femmes et les jeunes) et de leur offrir des possibilités d'activités rémunératrices.
11. Le projet répondra directement aux priorités définies par les stratégies gouvernementales dans tous les domaines pertinents, à savoir notamment: assurer un meilleur accès aux financements dans les zones rurales; intégrer les petits exploitants agricoles dans les filières et améliorer l'efficacité et l'organisation de celles-ci; accroître les exportations de fruits et de légumes dont la valeur de l'eau est élevée; et créer des possibilités d'emploi en milieu rural.

C. Composantes/résultats

12. Le projet s'articule autour de deux composantes techniques étroitement liées: valorisation des filières et création d'entreprises; et financements ruraux. Il comporte également une composante gestion et coordination du projet.
13. **Composante 1: valorisation des filières et création d'entreprises.** Cette composante sera gérée par la société JEDCO, en partenariat étroit avec trois organismes – NCARE, Jordan Exporters and Producers Association for Fruit and Vegetables (JEPA) et JSMO – et une ONG nationale. Elle comprend les trois volets suivants: i) mobilisation, renforcement des capacités et création d'entreprises, s'agissant de mobiliser le groupe cible, d'en renforcer les capacités sur les plans technique et commercial et d'encourager la formation d'associations et la constitution de groupes pour faciliter la participation des ménages cibles aux filières; ii) amélioration des filières, s'agissant de s'attaquer aux principales contraintes pesant sur les chaînes de valeur des fruits et des légumes afin d'assurer un meilleur accès aux marchés, d'améliorer les normes de qualité et de renforcer les liens au sein des filières; et iii) gestion des savoirs, apprentissage et appui à l'élaboration des politiques, s'agissant de tirer des enseignements des activités ci-dessus et de dégager les meilleures pratiques pour en assurer une large diffusion et étayer le processus d'élaboration des politiques et des stratégies nationales.
14. **Composante 2: financements ruraux.** Cette composante s'articule autour de deux sous-composantes: i) constitution d'un fonds de financement rural et ii) gestion des savoirs, apprentissage et appui à l'élaboration des politiques – qui, ensemble, visent à améliorer l'accès des membres du groupe cible, des associations de producteurs et des MPME rurales à toute une gamme de produits financiers appropriés. Parallèlement à l'octroi de fonds, le projet vise à démontrer la viabilité de la microfinance rurale et à mettre en place des produits adaptés et se prêtant à une reproduction à plus grande échelle, ainsi que des mécanismes d'octroi permettant aux ménages cibles d'accéder à moindre coût aux financements, en particulier pour les activités de production agricole et les opérations après récolte. Ces mesures permettront d'exploiter pleinement le potentiel des prêts en faveur du secteur rural et d'assurer la disponibilité de fonds pour les petits exploitants agricoles, les entrepreneurs et les MPME aptes à bénéficier d'un soutien bancaire dans les secteurs et les sites visés par le projet, moyennant un ensemble d'interventions structurelles, opérationnelles et de développement des marchés, comme indiqué ci-après. Cette composante sera intégralement mise en œuvre par le DEF, en partenariat avec un nombre restreint d'institutions de microcrédit choisies par voie concurrentielle. Elle permettra de renforcer le rôle du DEF en tant qu'institution faîtière et principal fournisseur de crédit de gros pour le secteur du microcrédit.

III. Exécution du projet

A. Approche

15. **Principes généraux.** L'exécution du projet s'articulera autour des grands principes suivants:
 - i) **Une approche axée sur le marché.** Le projet adoptera une approche axée sur le marché, s'agissant de la production, de la commercialisation et de l'exportation. Le choix des cultures à privilégier sera guidé par une analyse du marché et tiendra compte de facteurs tels que l'utilisation efficiente de l'eau et la mesure dans laquelle les végétaux se prêtent à être cultivés par des petits paysans. La JEPA, qui interviendra à toutes les étapes du projet, veillera à ce que l'exécution du projet soit inspirée par des considérations de marché.

- ii) **Des partenariats solides.** Cette approche exigera l'établissement de partenariats solides, d'une part avec le secteur privé, en particulier les transformateurs, les grossistes et les exportateurs de produits végétaux à haute valeur commerciale désireux de travailler en collaboration avec les associations de petits producteurs; et, d'autre part, avec les institutions financières souhaitant fournir ou mettre au point des produits financiers adaptés aux petits exploitants et aux MPME rurales, en particulier avec des institutions de microcrédit disposées à s'engager dans des opérations de prêt collectif ou sur contrat, plutôt que sur nantissement d'avoirs ou de salaires.
- iii) **Une approche axée sur la demande.** Le développement des associations de producteurs fera fond dans la mesure du possible sur les institutions communautaires déjà mises en place. Ce renforcement ne sera durable que si ces entités sont dirigées par leurs propres membres et que ceux-ci sont fortement motivés à en assurer le succès.
- iv) **Une approche fondée sur la filière.** Le projet travaillera en collaboration avec tous les acteurs de la chaîne de valeur afin de créer des synergies et d'assurer une amélioration des filières qui soit profitable à tous. Il sera ainsi possible de mettre en place les mesures d'incitation nécessaires, s'agissant de favoriser la durabilité et l'établissement de partenariats de longue durée entre les divers acteurs. Le projet permettra d'établir des liens solides entre les opérations de financement rural et les activités de commercialisation, cet aspect ayant été indiqué comme étant un maillon faible de la filière.
- v) **Une attention particulière aux femmes et aux jeunes.** Le rôle des femmes et les possibilités d'emploi et de travail autonome offerts aux femmes et aux jeunes seront une priorité pour le projet. En effet, en Jordanie, la majorité des pauvres, des personnes sans emploi ou sous-employées sont des femmes et des jeunes.
- vi) **Durabilité et reproduction à plus grande échelle.** Les mécanismes d'exécution adoptés pour apporter un soutien à la filière et aux services financiers ruraux à tous les niveaux seront mis au point, dans la mesure du possible, en gardant à l'esprit la possibilité d'une reproduction et d'une transposition à plus grande échelle.

B. Cadre organisationnel

16. **Vue d'ensemble du paysage institutionnel.** Les organismes d'exécution du projet sont les suivants: le Ministère de la planification et de la coopération internationale; le Ministère de l'agriculture; en collaboration avec le NCARE, la JEDCO (une société publique chargée d'améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises jordaniennes) et le DEF (qui est l'organe de microfinancement du gouvernement et la principale institution de microcrédit du pays); les nombreuses institutions de microcrédit actives en Jordanie, dont beaucoup sont à même d'apporter un appui efficace à l'exécution du projet; et la JEPA (un important partenaire privé pour le secteur de l'horticulture).
17. La JEDCO sera le principal organisme d'exécution; la mise en œuvre de certaines composantes et activités spécifiques sera confiée à un réseau de partenaires, en fonction de leurs compétences spécialisées et de leurs attributions. Cette société a été retenue pour les raisons suivantes: i) la pertinence de sa mission; ii) son expérience antérieure dans la mise en œuvre de projets similaires financés par des donateurs; iii) son expérience dans la promotion du développement d'un secteur privé tourné vers l'exportation; et iv) des relations solides avec les principaux acteurs du secteur privé tels que la JEPA. Les cadres internes de gestion et de responsabilisation financières de la JEDCO sont compatibles avec les exigences du FIDA.

18. Les principaux partenaires d'exécution avec lesquels la société conclura des accords formels sont les suivants:
- i) Le **DEF**, qui sera pleinement responsable de la mise en œuvre de la composante 2 (financements ruraux).
 - ii) Le **NCARE**, qui sera chargé de la mise en œuvre des fermes-écoles et d'autres activités de formation et de vulgarisation.
 - iii) La **JSMO**, qui sera le principal partenaire du projet pour la formation et la certification en matière de bonnes pratiques agricoles, effectuera des évaluations en matière d'assurance agricole et procédera à la certification des producteurs appuyés par le projet.
 - iv) La **JEPA**, qui constituera le principal lien du projet avec le secteur privé, concourra au recensement des cultures à privilégier et sur lesquelles concentrer les activités des fermes-écoles et facilitera la planification et la mise en œuvre de certains volets de la formation qui sera dispensée aux agriculteurs.
 - v) **Une ONG nationale.** Dans la mesure où ses capacités de desserte sur le terrain sont faibles, la JEDCO passera contrat par voie concurrentielle avec une ONG nationale, qui sera pleinement responsable de la communication auprès des bénéficiaires, de la mobilisation et de la coordination des activités du projet sur le terrain, tant au niveau individuel que collectif, et assurera la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités au titre de la composante 1.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

19. Les plans de travail et budgets annuels (PTBA) seront établis par l'unité de gestion et de coordination du projet (UGCP) dans le cadre d'un processus participatif réunissant les parties prenantes, en tenant compte des informations issues du système de suivi-évaluation, des recommandations formulées par les missions de supervision et d'appui à l'exécution du FIDA et des indications données par le personnel de l'UGCP. Les projets de PTBA seront soumis par le directeur de projet au comité de pilotage du projet, pour approbation. Une fois approuvé par le comité de pilotage, le PTBA est soumis au FIDA pour être entériné au titre de la procédure d'approbation tacite.
20. L'UGCP organisera un atelier de démarrage à l'intention du personnel de l'unité, des partenaires d'exécution, des groupes cibles et d'autres parties prenantes afin de les sensibiliser aux objectifs du projet, à sa portée et à la stratégie d'exécution. Lors de cet atelier, le cadre logique du projet sera examiné et les indicateurs de suivi-évaluation définis. Le projet de PTBA pour la première année d'exécution sera lui aussi étudié et mis au point à la lumière des résultats de l'atelier.
21. Le projet vise à promouvoir de nouvelles approches pour valoriser la chaîne de valeur, développer le financement rural et favoriser l'intégration des petits producteurs dans les filières commerciales et tournées vers l'exportation. Ces expériences permettront d'acquérir des savoirs dont tirer des enseignements et des pratiques optimales à partager avec les institutions publiques, l'équipe de pays du FIDA, les partenaires et d'autres parties prenantes et à diffuser largement. À cet effet, le projet mettra au point une stratégie de communication efficace à l'appui des objectifs d'apprentissage visés. Il s'agira de promouvoir: i) la constitution d'un réseau de connaissances au niveau national au moyen de séminaires et d'ateliers périodiques; et ii) la constitution d'un réseau de connaissances au niveau régional dans le cadre d'institutions telles que KariaNet et de partenaires comme le Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA). L'équipe de pays du FIDA concourra au partage des savoirs et à la constitution de réseaux en interne. Les efforts seront poursuivis afin de renforcer les partenariats avec l'Union

européenne, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement et les partenaires bilatéraux.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

22. **Gouvernance et risques liés à la gestion financière.** Le risque-pays est considéré comme étant moyen. Dans le classement 2013 de l'indice de perception de la corruption de Transparency International, la Jordanie s'est placée en 66^e position sur les 177 pays étudiés. L'évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière de 2011 a fait état d'une nette amélioration par rapport à la situation constatée en 2007, mais une attention particulière est encore nécessaire dans certains secteurs.
23. **Gestion financière.** Afin de déterminer les risques de non-contrôle propres au projet proposé, une analyse des risques liés à la gestion financière du projet et de ses dispositions fiduciaires a été menée à bien. Une évaluation approfondie de la gestion financière du projet, intéressant le Ministère de l'agriculture, la JEDCO et le DEF, a été réalisée. Elle a permis de conclure que les modalités de gestion financière et les systèmes de contrôle interne mis en place pour le projet sont de nature à satisfaire aux exigences minimales du FIDA, à savoir de fournir en temps opportun des informations précises et à jour sur l'état d'avancement de l'exécution du projet et de garantir la séparation des tâches grâce à plusieurs niveaux de contrôles indépendants. L'évaluation a classé le risque de gestion financière résiduel comme moyen, suite à la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques propres à garantir une utilisation responsable des fonds.
24. Un compte spécial pour le projet, libellé en dinars jordaniens (JOD) ou en dollars des États-Unis, sera ouvert auprès de la Banque centrale de Jordanie, l'allocation maximale autorisée équivalant au montant des dépenses prévues au titre du projet pour une période de huit mois. Ce compte recevra les fonds alloués par le FIDA et sera géré par l'UGCP de la JEDCO. Pour le projet, la JEDCO ouvrira un compte distinct, libellé en dinars, auprès d'une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA. Ce compte sera alimenté par des fonds provenant du compte spécial du projet, moyennant un versement initial équivalant au montant des dépenses prévues au titre du projet pour une période de six mois. Le DEF ouvrira, auprès d'une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA, un compte de projet distinct libellé en dinars et destiné à recevoir les fonds provenant du compte spécial du projet, dont le montant sera calculé sur la base des prévisions de dépenses et d'un accord subsidiaire établi avec la JEDCO. Tous les versements relatifs aux dépenses admissibles encourues par le DEF au titre du budget approuvé seront effectués à partir de ce compte bancaire.
25. Afin que le projet puisse disposer des fonds nécessaires au démarrage des activités et que le FIDA soit en mesure de remédier aux risques liés à la gestion financière, le montant du premier décaissement sera limité à 100 000 USD. Le versement de la deuxième tranche de l'allocation autorisée ne sera effectué que si les conditions de retrait stipulées dans l'accord de financement sont remplies.
26. L'organisme d'exécution (JEDCO) tiendra des comptes financiers, moyennant l'utilisation d'un logiciel de comptabilité, pour toutes les dépenses admissibles encourues par l'unité de gestion du projet et d'autres partenaires d'exécution (hormis le DEF) (sur la base de normes comptables d'engagement). Chaque trimestre, la JEDCO préparera des rapports financiers consolidés (non vérifiés) et une fois par an des états financiers (vérifiés).
27. Les activités du projet seront mises en œuvre dans le respect de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (2005) et des dispositions de la loi n° 5 de 1999 sur la prévention de la corruption et des infractions économiques, qui a établi la Direction de la corruption et des infractions économiques.

28. **Passation des marchés et gouvernance.** Les systèmes de passation de marchés de la Jordanie sont généralement bien notés par rapport à ceux d'autres pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Une évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière a été effectuée en 2007 et en 2011, avec l'appui de l'Union européenne. Ces deux analyses ont fait état d'une situation déjà positive dans l'ensemble et en voie d'amélioration. Néanmoins, en Jordanie, le portefeuille de projets du FIDA a pâti des capacités d'achat limitées du Ministère de l'agriculture et, dans certains cas, d'une incapacité à respecter pleinement les Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets. Tous les achats seront effectués par la JEDCO et d'autres partenaires d'exécution dans le respect des directives du FIDA et du gouvernement pour la passation des marchés, le cas échéant.
29. **Prestataires de services.** La gestion du projet sera assurée par l'UGCP et son exécution confiée à des prestataires de services au titre de contrats axés sur les résultats. Ces prestataires seront notamment les suivants: i) des institutions publiques présélectionnées (JEDCO, DEF, NCARE, JSMO et JEPA, par exemple), qui pourraient avoir le statut de parties au projet et être tenues de veiller à ce que les opérations d'achat effectuées par leurs soins et financées par le FIDA ou par le gouvernement soient conformes aux procédures établies par le Fonds et par le gouvernement; et ii) des entités non présélectionnées de la société civile ou du secteur privé (ONG, sociétés de conseil et institutions de microcrédit, par exemple).

E. Supervision

30. Le FIDA supervisera directement le projet. Des missions de supervision seront organisées chaque année et complétées si nécessaire par des missions de suivi ciblées.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

31. Le projet sera financé sur une période de six ans. Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers et les droits et taxes, est estimé à 15,18 millions d'USD (10,75 millions de JOD). Sur le montant total du financement, 1,00 million d'USD (6%) représente la part en devises et 1,432 million d'USD (5,9%) les droits et taxes.

B. Financement du projet

32. Le financement global du projet est ainsi réparti: FIDA – 74,7% (11,34 millions d'USD, consistant en un prêt en droits de tirage spéciaux équivalant à 10,84 millions d'USD et un don en droits de tirage spéciaux équivalant à 0,5 million d'USD); NCARE – 9,8% (1,48 million d'USD); gouvernement – 9,4% (1,432 million d'USD); bénéficiaires – 4% (0,60 million d'USD); et DEF, JEDCO et JSMO – 2,1% (0,328 million d'USD). Conformément à la pratique établie pour les projets financés par des sources extérieures en Jordanie, le gouvernement financera les droits et taxes identifiables, sachant que les fonds provenant du prêt du FIDA ne seront pas utilisés pour le paiement de droits et taxes. Le DEF, la JEDCO, la JSMO et le NCARE apporteront une contribution en nature.
33. Le montant affecté à la Jordanie au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) pour le cycle 2013-2015, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration en 2013, s'élevait à l'origine à 6,34 millions d'USD. Conformément à la Politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement, et afin de fournir au gouvernement l'appui financier dont celui-ci a besoin pour soutenir le secteur rural et les activités du présent projet – alors même que de fortes contraintes pèsent sur le budget national et que les exigences en matière de sécurité alimentaire s'accroissent dans le pays –, il a été décidé d'allouer à la Jordanie un montant supplémentaire de 5 millions d'USD pour le cycle en cours.

Tableau 1
Coût du projet, par composante et par source de financement
 (en milliers d'USD)

	Gouvernement		Prêt du FIDA		Don du FIDA		Bénéficiaires		NCARE		JEDCO, DEF, JSMO		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Valorisation des filières et création d'entreprises	1 055,7	14	5 085,2	66	-	-	-	-	1 480,7	19	71,2	1	7 692,8	51
Finance rurale	150,9	3	3 816,0	73	500	10	600	12	-	-	144,1	3	5 211,0	34
Gestion du projet	225,6	10	1 941,0	85	-	-	-	-	-	-	113,4	5	2 280,0	15
Coût total du projet	1 432,2	9	10 842,2	71	500	3	600	4	1 480,7	10	328,7	2	15 183,8	100

Tableau 2
Coût du projet, par catégorie de dépenses et par source de financement
 (en milliers d'USD)

	Gouvernement		Prêt du FIDA		Don du FIDA		Bénéficiaires		NCARE		JEDCO, DEF, JSMO		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Équipement et fournitures	226	22	805,5	78	-	-	-	-	-	-	-	-	1 031,5	7
Services de consultation	711,5	16	2 163,8	49	-	-	-	-	1 480,7	33	71,2	2	4 427,2	29
Crédit, fonds de garantie	-	-	3 221,6	84	-	-	600,0	16	-	-	-	-	3 821,6	25
Formation	432,6	14	2 271,4	71	500,0	16	-	-	-	-	-	-	3 204,0	21
Dons	-	-	1 380,0	100	-	-	-	-	-	-	-	-	1 380,0	9
Traitements, indemnités et coûts de fonctionnement	62,0	5	1 000,0	76	-	-	-	-	-	-	257,5	20	1 319,5	9
Coût total du projet	1 432,2	9	10 842,2	71	500,0	3	600,0	4	1 480,7	10	328,7	2	15 183,8	100

C. Résumé des avantages et analyse économique

34. Le projet apportera de nombreux avantages financiers et non financiers au groupe cible. Globalement, les diverses activités intéresseront directement quelque 23 155 bénéficiaires. Il y aura toutefois de nombreux recoupements dans la mesure où les participants pourront être bénéficiaires de plusieurs activités. Il est prévu que le projet permettra de créer ou d'assurer durablement quelque 9 000 emplois, pour atteindre au final un nombre total de 66 500 bénéficiaires, si l'on tient compte des membres du ménage.
35. Le coût total du projet est estimé à 233 USD par bénéficiaire ou à 1 681 USD par emploi/ménage bénéficiaire. Ces chiffres soutiennent avantageusement la comparaison avec le coût annuel estimatif (1 237 USD) des aides sociales fournies par le Fonds national d'assistance pour assurer le maintien d'une personne au-dessus du seuil de pauvreté, ainsi qu'avec d'autres estimations comparables récentes du coût de la création d'emplois en Jordanie (Banque mondiale et Fonds monétaire international), qui se situent entre 2 500 USD et 5 000 USD environ.

D. Durabilité

36. La stratégie de renforcement des capacités des institutions, misant sur un accompagnement et un encadrement de longue durée plutôt que sur une formation ponctuelle, permettra de multiplier les chances de succès et d'assurer la viabilité à long terme du projet. Donner aux petits exploitants agricoles, dans le cadre de fermes-écoles, les moyens de travailler côte à côte et de mettre en commun les savoirs et les informations, permettra d'instaurer progressivement la confiance et offrira aux petits paysans une base durable pour la constitution de groupements ou associations plus structurés et la participation à des activités afférentes à la production et à la commercialisation de leurs produits. Les partenaires d'exécution du projet (JEDCO, DEF, NCARE, etc.) mèneront chacun de leur côté des activités en lien avec leur mission première, qui leur permettront de renforcer leurs capacités et de se fortifier en tant qu'institutions.
37. L'ONG interviendra en qualité de défenseur des membres du groupe cible et pourra passer des contrats avec d'autres acteurs de la filière.
38. Les activités du projet devraient donner des résultats positifs, tant au niveau des différentes entreprises que pour le projet dans son ensemble. Les partenariats établis avec le secteur privé et l'adoption d'une approche axée sur le marché pour guider le choix des cultures à privilégier concourront également à assurer la viabilité économique et financière du projet.
39. La viabilité technique ne constitue pas un secteur de risque. La pénurie de ressources en eau est la raison d'être même du projet; elle guide aussi bien le choix du secteur cible que celui de la zone d'intervention et des cultures à privilégier. Afin que le projet puisse contribuer à assurer une meilleure gestion de l'eau et une utilisation plus efficace de cette ressource tout au long de la filière, il est prévu de mettre en œuvre les mesures et les activités suivantes: i) mise à jour des études portant sur l'utilisation agricole de l'eau et des analyses financières et économiques de l'utilisation des ressources hydriques dans les cultures visées, qui permettront d'étayer le choix des cultures à privilégier; ii) actualisation de la formation sur la gestion et l'utilisation efficaces de l'eau qui est dispensée aux agents de vulgarisation du NCARE affectés aux fermes-écoles; iii) centrage sur la gestion et l'utilisation efficaces de l'eau dans les fermes-écoles; et iv) intégration de bonnes pratiques de gestion de l'eau dans les critères d'accès aux fonds d'investissement du projet (s'agissant d'exiger des demandeurs d'aide financière qu'ils établissent un plan de gestion de l'eau).

E. Identification et atténuation des risques

40. Les risques courus par le projet ont été évalués et des mesures d'atténuation ont été définies au stade de la conception. Les risques résiduels sont modérés ou exogènes. Les principaux risques recensés et les mesures d'atténuation prévues sont indiqués ci-après. Ils ont également été pris en compte, le cas échéant, dans l'analyse de sensibilité qui a été effectuée pour estimer le taux de rentabilité économique interne du projet.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

41. Le projet a pour but d'endiguer et de réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités dans les zones rurales. Son objectif de développement est de créer des emplois productifs pour les populations rurales pauvres et vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, et de leur offrir des possibilités d'activités rémunératrices. Le projet se propose de travailler aux côtés des populations rurales, femmes et hommes, et de leurs organisations, s'agissant de renforcer leurs capacités pour leur permettre de jouer un rôle actif dans les filières et de concourir à les rendre plus compétitives pour les cultures dont la valeur de l'eau est élevée, et cela grâce à une meilleure capacité d'adaptation de ces populations

aux chocs économiques et aux aléas climatiques. Les résultats escomptés sont les suivants: i) croissance durable et amélioration technologique des filières pour les cultures dont la valeur de l'eau est élevée et création de MPME rurales; et ii) accès du groupe cible à des services financiers ruraux durables et accessibles en temps opportun et renforcement des MPME rurales. L'obtention de ces résultats concourra à l'accomplissement des objectifs du Cadre stratégique du FIDA 2011-2015.

B. Alignement et harmonisation

42. Le but du projet et ses objectifs s'inscrivent dans le droit fil de la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté 2013-2020, qui vise à endiguer et à réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités en milieu rural en misant sur la création d'emplois productifs et l'offre de possibilités d'activités rémunératrices pour les populations rurales pauvres et vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

43. **Innovations du projet.** Le projet encouragera des innovations dans les quatre domaines suivants: i) innovations au niveau des institutions rurales dans le contexte jordanien, grâce à la constitution d'associations solides de producteurs et au renforcement des capacités afin de favoriser l'accès des petits exploitants au marché, d'accroître leur pouvoir de négociation et de réduire les risques tant pour les acheteurs que les vendeurs; ii) innovations en matière de commercialisation – le projet innovera en misant sur l'intégration des produits issus de cultures dont la valeur de l'eau est élevée dans la filière du tourisme grâce à l'introduction d'un "tourisme médicinal" dans le cadre d'une stratégie de commercialisation intéressant divers circuits touristiques; il insistera sur la promotion des produits issus de ces cultures sous leurs différentes formes commerciales dans et autour des sites touristiques et du patrimoine historique dans la zone du projet; iii) innovations en matière de prestation de services de vulgarisation en faveur des petits exploitants, s'agissant des cultures dont la valeur de l'eau est élevée – le projet apportera son appui aux services publics de vulgarisation en travaillant en partenariat avec le NCARE pour assurer une meilleure complémentarité avec les services de prestataires privés (exportateurs et fournisseurs de semences et d'intrants), et il développera de nouveaux créneaux en matière de vulgarisation afin d'optimiser la qualité de ces deux types de services, et cela au profit des petits exploitants; iv) innovations en matière de prestation de services financiers aux populations rurales pauvres – mécanismes d'octroi et produits novateurs dans le contexte jordanien, tels que le financement sur fonds propres, le crédit-bail ou encore les produits financiers islamiques; et v) innovations en matière de processus – le projet encouragera l'utilisation de fonds publics en quantités limitées pour attirer et mobiliser un plus grand volume de ressources privées afin de développer le secteur des cultures dont la valeur de l'eau est élevée en travaillant aux côtés des petits exploitants agricoles et de tous les acteurs de la filière, y compris les transformateurs, les négociants et les exportateurs; il fera participer les parties prenantes des institutions financières et des secteurs public et privé à la valorisation de la filière, sur la base de divers modèles d'entreprise pilotes qui favoriseront la mise au point de processus novateurs pour la reproduction et l'élargissement à plus grande échelle dans le cadre du projet et après la période d'exécution.

D. Participation à l'élaboration des politiques

44. Un certain nombre de politiques et de stratégies clés ont été adoptées pour faciliter et guider les performances socioéconomiques du pays, à savoir notamment: le Programme national de réforme politique et socioéconomique 2006-2015, qui définit les principales orientations stratégiques; la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté 2013-2020, qui fournit une feuille de route détaillée pour la mise en œuvre des volets du Programme national relatifs à la réduction de la pauvreté; la

Stratégie nationale de développement agricole 2002-2010, qui a pour objectif d'assurer un développement agricole et rural durable; la Stratégie nationale pour l'emploi 2011-2020, qui jette les bases pour une meilleure employabilité, en mettant particulièrement l'accent sur les MPME; le Cadre stratégique national pour le microcrédit (2012), qui insiste sur la nécessité d'un meilleur accès des populations rurales pauvres à toute une gamme de services financiers sans exclusive; la Stratégie nationale pour les femmes 2011-2020, qui vise à assurer l'égalité des femmes en termes de perspectives économiques et à accroître leur participation; la Politique nationale sur le changement climatique 2013-2020, qui vise à faire de la Jordanie un pays capable d'agir face aux risques climatiques; et la Stratégie nationale pour le tourisme 2011-2015, dont le principal pilier est la diversification des produits et des services touristiques et la diffusion des avantages économiques du secteur à tous les Jordaniens. Les caractéristiques de la conception du projet s'inscrivent dans le droit fil de ces stratégies et politiques.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

45. Un accord de financement entre le Royaume hachémite de Jordanie et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
46. Le Royaume hachémite de Jordanie est habilité, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
47. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

48. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera au Royaume hachémite de Jordanie un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à sept millions trois cent trente mille droits de tirage spéciaux (7 330 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume hachémite de Jordanie un don d'un montant équivalant à trois cent quarante mille droits de tirage spéciaux (340 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement: "Rural Economic Growth and Employment Project"

(Negotiations concluded on 18 November 2014)

Loan Number: _____
Grant Number: _____

Project Title: Rural Economic Growth and Employment Project ("the Project")

The Government of the Hashemite Kingdom of Jordan (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan and a Grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. A. The amount of the Loan is seven million three hundred and thirty thousand special drawing rights (SDR 7 330 000).
B. The amount of the Grant is three hundred and forty thousand special drawing rights (SDR 340 000).
2. The Loan shall be subject to interest on the principal amount of the Loan outstanding at a rate equal to the IFAD Reference Interest Rate, payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of eighteen (18) years, including a grace period of three (3) years starting from the date that the Fund has determined that all General Conditions precedent to withdrawal have been fulfilled.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the USD.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.

Annexe

5. Payments of principal and interest shall be payable on each 31 March and 30 September.
6. There shall be two Project Accounts denominated in Jordanian Dinar, in a commercial bank acceptable to the Fund and in favour of respectively JEDCO and DEF.
7. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Project in the amount of approximately USD 1.4 million in the form of exemption from taxes or payment of taxes by beneficiaries.

Section C

1. The Borrower/Recipient shall authorize the Jordan Enterprise Development Corporation (JEDCO) to act as the Lead Project Agency.
2. The following are designated as additional Project Parties: the Development and Employment Fund (DEF); the Jordan Exporters and Producers Association for Fruit and Vegetables (JEPA); the Jordan Standards and Metrology Organization (JSMO); and the National Centre for Agricultural Research and Extension (NCARE), as well as the national NGO chosen to implement Component 1.
3. The Project Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Financing will be administered and the Project supervised by the Fund.

Section E

1. The following is designated as an additional general condition precedent to withdrawal: Implementation agreements acceptable to the Fund between the Lead Project Agency and each of DEF, JEPA, and NCARE shall have been agreed upon by the respective parties.
2. The following is designated as an additional specific condition precedent to withdrawal from the Credit and Guarantee Fund cost category as provided in Schedule 2 hereto: the Subsidiary Financing Agreement referred to in paragraph II A 4 of Schedule 1 shall have entered into force.
3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

The Minister
 Ministry of Planning and International Cooperation
 P.O. Box 555
 Amman 11118

For the Fund:

The President
 International Fund for Agricultural Development
 Via Paolo di Dono 44
 00142 Rome, Italy

Annexe

This Agreement, dated _____, has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and three (3) for the Borrower/Recipient.

GOVERNMENT OF THE HASHEMITE OF THE KINGDOM OF JORDAN

(Authorized Representative)

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

(Authorized Representative)

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. *Target Population.* The Project's direct target group consists of rural households below the poverty line, and vulnerable rural households above the poverty who are at high risk of falling into poverty. Particular priority will be placed on youth and women members of the target households.
2. *Project Area.* The Project will initially focus on rural areas of the Governorates of Ajloun, Jerash, Balqa, Madaba and Mafraq. These governorates have been selected based on criteria including suitability for production of priority crops, concentration of smallholder producers, proximity to urban markets, presence of private sector partners, and large numbers and high density of poor and vulnerable rural households. Expansion to a national scale will be considered after the Mid Term Review.
3. *Goal and Objective.* The Project's goal and objectives are aligned with those of the National Poverty Reduction Strategy 2013-2020, namely, containment and reduction of poverty, vulnerability and inequality in rural areas through creation of productive employment and income generating opportunities for the rural poor and vulnerable, especially youth and women.
4. *Outcomes.* The main outcomes will be technical capacity and competitiveness of smallholder farmers and rural micro, small and medium-sized enterprises (MSMEs) enhanced, and access to sustainable and timely rural financial services enhanced. The Project will also provide replicable and scalable models for integrating smallholders in the target value chains.
5. *Components.* The Project consists of two closely linked technical components: (i) Value Chain and Enterprise Development; and (ii) Rural Finance.
 - Component 1 – Value Chain and Enterprise Development: This component will be managed by the Jordan Enterprise Development Corporation (JEDCO) in close partnership with DEF, JEPa, JSMO, NCARE, a national NGO and other service providers. It consists of three subcomponents:
 - (i) Mobilisation, Capacity Building and Enterprise Development - to mobilise the target group, build their technical and business capacity, and encourage the formation of associations and groups to facilitate their participation in value chains;
 - (ii) Value Chain Upgrading - to address key constraints in the fruits and vegetables value chain to enhance market access and marketing, improve quality standards, and strengthen value chain linkages; and
 - (iii) Knowledge Management, Learning and Policy Support - to extract lessons learned and best practices from the above activities for wide dissemination and input into national policy and strategy development.
 - Component 2 – Rural Finance: This component will be implemented entirely by DEF in partnership with a small number of competitively selected microfinance institutions. It will (i) demonstrate the viability of the rural microfinance business and establish appropriate and scalable products and

delivery mechanisms which enable lower cost access to finance, especially for agricultural production and post-harvest activities to unlock the potential of rural sector lending; (ii) strengthen the role of DEF as an apex institution and wholesaler of credit for the microfinance sector; and (iii) increase access to a range of appropriate financial products for the members of the target group, producers associations and rural MSMEs. It consists of two subcomponents:

- (i) Rural Finance Programme; Establishment of a Rural Finance Programme (RFP) managed by the Development and Employment Fund (DEF) and funded with an initial contribution of US\$3.4 million from the Project. The funds will be used for: (i) on-lending to microfinance institutions providing small loans (<JD2,000) to members of the target group; and (ii) for direct lending to rural MSMEs by DEF for larger loans (JD2,000 – JD 50,000). The RFP may expand through contributions from other sources such as government, IFIs and development agencies or the private sector, in order to meet demand for credit in rural areas. To establish and manage the Rural Finance Programme the Project will provide capacity building support to DEF to upgrade IT systems, and to build technical capability in appraisal, financing and supervision of rural SMEs.
- (ii) Knowledge Management, Learning and Policy Support to extract lessons learned and best practices from the above activities for wide dissemination and input into national policy and strategy development.

II. Implementation Arrangements

A. Project Management and Coordination Unit (PMCU)

1. JEDCO shall be the Lead Implementing Agency. A Project Management and Coordination Unit (PMCU) will be established at JEDCO Headquarters in Amman, under the overall supervision of the JEDCO CEO. The PMCU will be staffed with a Project Manager, an Agricultural Value Chain Coordinator, a Finance Officer, and a Field Officer financed by the Project; and other staff seconded from JEDCO and other institutions. JEDCO shall select and appoint the Project Manager and all technical staff through a competitive process, subject to IFAD's no objection. The Project Manager shall report to the CEO, JEDCO. The Project Manager may be changed only with IFAD no objection.

2. The PMCU will be responsible for overall management, coordination and monitoring of Project implementation including: (i) developing the Project Implementation Manual; (ii) compiling Annual Work Plans and Budgets (AWPBs) for submission to the PSC and to IFAD; (iii) financial management (managing the Designated Account and the Project Account, disbursement, preparation of withdrawal applications); (iv) procurement, contracting and contract management; (v) ensuring the Project benefits reach the target group; (vi) monitoring and evaluation, progress reporting on Project implementation, and knowledge management; (vii) preparing consolidated financial statements (including financial information from the implementing partners) on the full activities of the project (viii) organising the annual Project audit; (ix) coordination and liaison with the Government and other implementing partners and IFAD. Provisions will be made for

studies, surveys and technical support for design and installation of the Project M&E system to monitor Project implementation and assess impact.

3. The majority of implementation will be outsourced to implementing partners and qualified service providers. Pre-selected implementing partners for outsourced activities are DEF, for financial services; JSMO, for health and quality standards and certification; NCARE, for technical training and capacity building; and JEPA, for linkages with the private sector. A national NGO will be selected on a competitive basis during implementation, according to clearly defined criteria to be approved by IFAD for mobilisation, sensitization and training groups and associations and overall support to targeting and supporting target group engagement in target value chains.

4. The PMCU will ensure the timely establishment of agreements between JEDCO and Implementing Partners including: (i) clear Project Implementation Agreements with each of the main Project Parties (DEF, NCARE, JSMO, JEPA, NGO) detailing their duties and responsibilities with respect to the Project; and (ii) a Subsidiary Financing Agreement between the Ministry of Planning and International Cooperation (MOPIC) and DEF for the financing of the Rural Finance Programme.

5. Each year an annual work plan and budget (AWPB) will be prepared by the PMCU through a participatory approach with stakeholders, incorporating information from the M&E system, recommendations by IFAD supervision and implementation support missions and guidance other PMCU staff. The draft AWPB will be submitted by the Project Manager to the PSC for its approval. The PSC-approved AWPB shall be submitted for IFAD no objection.

B. Project Steering Committee

6. The Project Steering Committee (PSC) will meet quarterly and be chaired by the Minister of MOPIC or his high level representative. It will comprise representatives of JEDCO, DEF, JEPA, the Ministry of Agriculture, NCARE, and such other members as the Minister may decide. The Project Manager will be the PSC secretary.

C. Project Technical Coordination Committee

7. The Project shall also have a Technical Coordination Committee, chaired by the Project Manager and composed of the PMCU staff and focal persons in DEF, NCARE, JEPA, JSMO, the contracted NGO, and MFIs partnering with DEF. It will meet monthly, alternating between Amman and different locations in the Project Area so that meetings can be combined with field visits and meetings with beneficiaries. The composition of the Technical Coordination Committee may be adjusted during implementation based on operational requirements, subject to IFAD No-Objection.

D. Project Implementation Approach

8. The Project implementation will be based on the following:

- **Market-oriented:** The Project will adopt a market-oriented approach to production, marketing and exporting. Selection of priority crops will be driven by market analysis combined with considerations such as water use efficiency and suitability for smallholder farmers. JEPA will be involved at all stages to ensure that market considerations drive Project implementation.

- Strong partnerships: This approach will require developing strong partnerships with the private sector, particularly processors, wholesalers, and exporters of high value crops who are willing to work with smallholder producers' associations; and with financial institutions willing to provide or develop appropriate financial products for smallholders and rural MSMEs, particularly microfinance institutions prepared to engage in group-based or contract-based lending rather than asset-based or salary-based collateral.
- Demand-driven. Development of producers' associations will build on existing community level institutions to the extent possible. Their institutional development will only be sustainable if members themselves lead the organisations and are strongly motivated to ensure their success.
- Value-chain approach. The Project will work with all value chain actors to build synergies and ensure win-win outcomes from value chain upgrading. This will create the necessary incentives for sustainability and long term partnerships between value chain actors. The Project would ensure strong linkage between rural finance and the marketing activities on the value chain as it is has been identified a key weak link.
- Women and youth focused. Women's role and opportunities for employment and self-employment for women and youth will be the priority. The majority of the poor, unemployed and underemployed in Jordan are women and youth.
- Sustainability and scaling-up. To the extent possible the implementation mechanisms adopted for the delivery of support to the value chain and the rural financial services at all levels will be formulated with potential replication and scaling up in mind. Generic principles underlying these approaches will be extracted and shared widely, so that they are easily replicable and scalable to other sectors and in other geographical areas leading to greater impact of the Project over a longer period of time.

E. Project Implementation Manual

9. The PMCU shall prepare a draft Project Implementation Manual (PIM) and shall forward the draft PIM to the Fund for its non-objection. If the Fund does not comment on the draft PIM within thirty (30) days after receipt, it shall be deemed to have no objections. The Lead Project Agency shall adopt the PIM, substantially in the form approved by the Fund, and the Lead Project Agency shall promptly provide copies thereof to the Fund.

F. Mid-term Review

10. A Mid Term Review shall be conducted to assess Project implementation progress and to determine appropriate revisions to the Project design, implementation arrangements and resource allocations in order to ensure successful Project completion.

Schedule 2*Allocation Table*

1. *Allocation of Loan and Grant Proceeds.* The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant and the allocation of the amounts of the Loan and the Grant to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	IFAD Loan Amount Allocated (expressed in SDR)	IFAD Grant Amount Allocated (expressed in SDR)	Percentage of Eligible Expenditures to be Financed
I. Equipment and Materials	490 000		100% net of taxes
II. Consultancies	1 330 000		100% net of taxes and other cofinanciers
III. Credit and Guarantee Funds	2 210 000		100% net of taxes and other beneficiaries contribution
IV. Training & Workshops	1 080 000	340 000	100% net of taxes
V. Grants	830 000		100% net of taxes
VI. Salaries and Allowances and Operating Costs	680 000		100% net of taxes
Unallocated	710 000		
TOTAL	7 330 000	340 000	

2. *Start-up Costs.* Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount equivalent to USD 100 000.

3. *Definitions.*

- (a) Equipment for farmer field schools and saving and credit groups, equipment for PMCU, and equipment for microfinance partners shall be charged to the category "Equipment and Materials".
- (b) Funds allocated for lending to MSMEs and members of the target group shall be charged to the category "Credit and Guarantees."
- (c) Technical assistance to the Project to be undertaken by consultants and other service providers shall be charged to the category "Consultancies."
- (d) Salaries of full-time PMCU staff shall be charged to the category "Salaries and allowances and operating costs."
- (e) Costs of transportation shall be charged to the category "Equipment and Materials".

Logical framework

Narrative Summary	Key Performance Indicators (at completion unless stated otherwise)	Means of Verification	Assumptions (A) / Risks (R)
Goal:			
<i>Rural poverty, vulnerability and inequality contained and reduced. (from PRS 2013-2020)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ HHs with improvement in asset ownership index (RIMS) ▪ HHs with increased income and food security (RIMS 2nd level) ▪ Reduction in % of rural poverty and vulnerability in target area 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ RIMS Baseline & Impact Surveys ▪ Dept. of Statistics HIES Surveys ▪ Project monitoring reports and studies ▪ Business plans and progress reports from MSMEs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Security setback due to unpredictable situation in neighbouring countries (R) ▪ Stable macroeconomic context (A)
Project Development Objective:			
<i>Employment and income generating opportunities created for rural poor and vulnerable, especially youth and women (from PRS 2013-2020).</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 9,000 FTE employment/self-employment opportunities created/secured (RIMS 2nd level). <ul style="list-style-type: none"> - 50% for <30 years and women combined - 33% from households in receipt of social assistance 		
Component 1: Value Chain and Enterprise Development			
Outcome 1: <i>Technical capacity and competitiveness of smallholder farmers and rural MSMEs enhanced</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Average 20% increase in crop value/unit of water ▪ Smallholders increase farmgate value of sales by 20% ▪ Supported MSMEs/groups increase value of sales by 30% 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ RIMS Baseline & Impact Surveys ▪ Dept. of Statistics HIES Surveys ▪ Project monitoring reports and studies ▪ Trade statistics ▪ Business plans and progress reports from MSMEs and PAs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agents & collectors opposed to direct linkages between producers and processors (R)
Outputs:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 350 SCGs/associations formed/strengthened (50% women) 		
1.1 Capacity of smallholders and rural MSMEs enhanced	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5000 smallholders participate in Farmer Field Schools ▪ 600 groups/MSMEs benefit from business mentoring 		
1.2 Fruits and vegetables value chain upgraded	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2000 smallholders engaged in contract farming ▪ US\$1 million disbursed for value chain upgrading investments ▪ US\$360,000 disbursed for business model innovation ▪ 150 Global GAP certificates issued (50% to groups of farmers) 		
1.3 Policy support provided	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Value chain working group established and operating ▪ 4 policy briefs prepared and disseminated 		
Component 2. Rural Finance			
Outcome 2: <i>Access to sustainable and timely rural financial services enhanced (PRS 2013-2020)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Improved access of poor to financial services (RIMS 2nd level) <ul style="list-style-type: none"> - Increase in rural portfolio of partnering MFIs - Microlending products with interest <20% available ▪ Effectiveness in promotion of pro-poor policies (RIMS 2nd level) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Project monitoring reports and studies ▪ Microfinance banks/institutions and commercial banks audited financial statements ▪ Central Bank's quarterly & annual reports 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commercial banks not interested in financing rural activities (R) ▪ PFIs not considering contract farming or tripartite agreements as sufficient collateral (R)
Outputs:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ US\$2.0 million lent to 4,000 microenterprises and revolving 		
2.1 Rural Finance Fund established, operational, and sustainable	<ul style="list-style-type: none"> ▪ US\$1.0 million lent to 100 SMEs and revolving ▪ PAR <5% 		
2.2 Policy support provided	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rural finance working group established and operating ▪ 4 policy briefs prepared and disseminated 		